



L'ENJEU MONDIAL

Les migrations

Christophe Jaffrelot et Christian Lequesne (dir.)



SciencesPo.
Les Presses

L'EXPRESS

© 2012 la publication

L'ENJEU MONDIAL

L'ENJEU MONDIAL

Les migrations

sous la direction de Christophe Jaffrelot et Christian Lequesne



SciencesPo.
Les Presses



Catalogage Électre-Bibliographie (avec le concours de la Bibliothèque de Sciences Po)

L'Enjeu mondial. Les migrations / sous la direction de Christophe Jaffrelot et Christian Lequesne – Paris : Presses de Sciences Po-L'Express, 2009.

ISBN 978-2-7246-1131-1

RAMEAU :

- Émigration et immigration : 1990-....
- Migration intérieure : Cas, Études de
- Diasporas : 1990-....

DEWEY :

- 304.4 : Mouvements de population – Migrations – Immigration – Émigration

Public concerné : public intéressé

Crédits photos couverture

Migrant africain, enclave espagnole de Melilla © Melmoth/AFP – Manifestant réclamant la régularisation des immigrés, Londres © Caroline Eluyemi/CAMERAPRESS/Gamma/Eyedeia – Passeport avec visa © Angelo Cavalli/Age Fotostock/Eyedeia – Fête de Ganesha, Paris © Damien Vandesande.

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée).

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

© 2009, PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES

Sommaire

Remerciements	9
Introduction	11
Christophe Jaffrelot et Christian Lequesne	

● PARTIE 1

LE PHÉNOMÈNE MIGRATOIRE

- Vers un droit à la mobilité 19
Catherine Wihtol de Wenden
- Immigration et démographie des pays d'accueil 29
Michèle Tribalat
- Entretien avec Aristide Zolberg 37
Riva Kastoryano

● PARTIE 2

LES MIGRATIONS INTÉRIEURES

ENTRE LIBRE CIRCULATION ET DÉPORTATIONS

- Exode rural : les habits neufs d'une vieille question 47
Bertrand Hervieu et François Purseigle
- Régimes juridiques et régulation des mobilités
dans l'Union européenne 53
Christian Olsson
- Les migrations intérieures en Chine 65
Chloé Froissart
- Migrations et colonisation dans le Grand Ouest de la Chine 73
Rémi Castets

- Un espace postsoviétique en pleine mutation 85
Anne de Tinguy
- La colonisation russe en Asie centrale à l'époque soviétique 95
Sébastien Peyrouse

● PARTIE 3

LE SUD, TERRE DE MIGRATIONS

- Orientations, caractères et composition des migrations Sud-Sud 107
Sylvain Souchaud
- Les nouveaux enjeux des migrations intra-africaines 115
Aurelia Wa Kabwe-Segatti
- Le défi international des migrations forcées 123
Catherine Teitgen-Colly
- L'environnement, nouveau facteur de migration ? 137
François Gemenne
- Passeurs, passagers et points de passage 147
Smaïn Laacher

● PARTIE 4

LE NORD, ENTRE REJET ET INTÉGRATION

- Des migrants face aux murs d'un monde-frontière 157
Évelyne Ritaine
- Contrôle migratoire et libre circulation en Europe 165
Didier Bigo
- Le Japon à l'épreuve de la démographie 177
Jean-Marie Bouissou
- Les politiques d'immigration aux États-Unis :
entre ouverture et impuissance 187
Daniel Sabbagh
- Bilan de l'intégration des immigrants aux États-Unis 195
Dominique Daniel
- L'intégration des migrants au Royaume-Uni 207
Anne Daguerre
- Le creuset français est-il brisé ? Vraies questions, faux diagnostics 215
Vincent Tiberj

● PARTIE 5

DES DIASPORAS UTILES ?

- Les cyber-diasporas à l'heure de la mondialisation 227
Souley Hassane et William Berthomière
- Diaspora et migrations chinoises 235
Emmanuel Ma Mung Kuang
- La percolation mondiale des compétences 245
Jean-Baptiste Meyer
- Le développement, au carrefour des exils marocains 253
Thomas Lacroix
- Développement par l'exil : le cas de l'Inde 261
Ingrid Therwath
- Les Philippins, chez eux à l'étranger ? 271
David Camroux
- Aide au retour et codéveloppement : quel impact ? 281
Jean-Jacques Gabas

- Conclusion 291
Pour une gouvernance mondiale des migrations
Fred Constant

- Les contributeurs 307

Remerciements

Cet ouvrage est le fruit d'un travail collectif. Il a pu être mené à bien grâce aux contributions de plusieurs collègues chercheurs français et étrangers qui suivent de près les questions d'immigration. Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour la qualité de leur travail et de leur effort. Les tâches éditoriale et cartographique ont été conduites avec professionnalisme au CERI par Corinne Deloy et Dorian Ryser, et à l'Atelier de cartographie de Sciences Po par Aurore Colombani, Marie-Françoise Durand, Benoît Martin et Patrice Mitrano. Aux Presses de Sciences Po, François Capelani, Fabien Crespin et Marie-Geneviève Vandesande ont édité avec soin le manuscrit afin qu'il devienne un livre. Que chacun soit vivement remercié pour sa contribution qui rend possible la parution de ce nouveau volume.

Christophe Jaffrelot et Christian Lequesne

Introduction

Christophe Jaffrelot et Christian Lequesne

Le phénomène migratoire a pris au fil des décennies – et même des siècles – une ampleur telle que l'on peut y voir un phénomène social global. Les flux de migrants du Sud vers le Nord, mais aussi vers d'autres pays du Sud, n'ont cessé d'augmenter, créant de véritables diasporas transnationales. Au Nord et au Sud, les États d'accueil ont élaboré de nouvelles politiques publiques d'intégration et de contrôle des migrants, source de débats passionnés sur l'identité et les valeurs fondamentales de leurs sociétés, la question du multiculturalisme et celle des droits de l'homme y jouant un rôle structurant.

Mais ces développements récents ne doivent pas occulter la longue histoire du phénomène migratoire ni le fait que les migrations Nord-Nord ont longtemps été les plus importantes et conservent d'ailleurs un rôle prépondérant dans bien des pays.

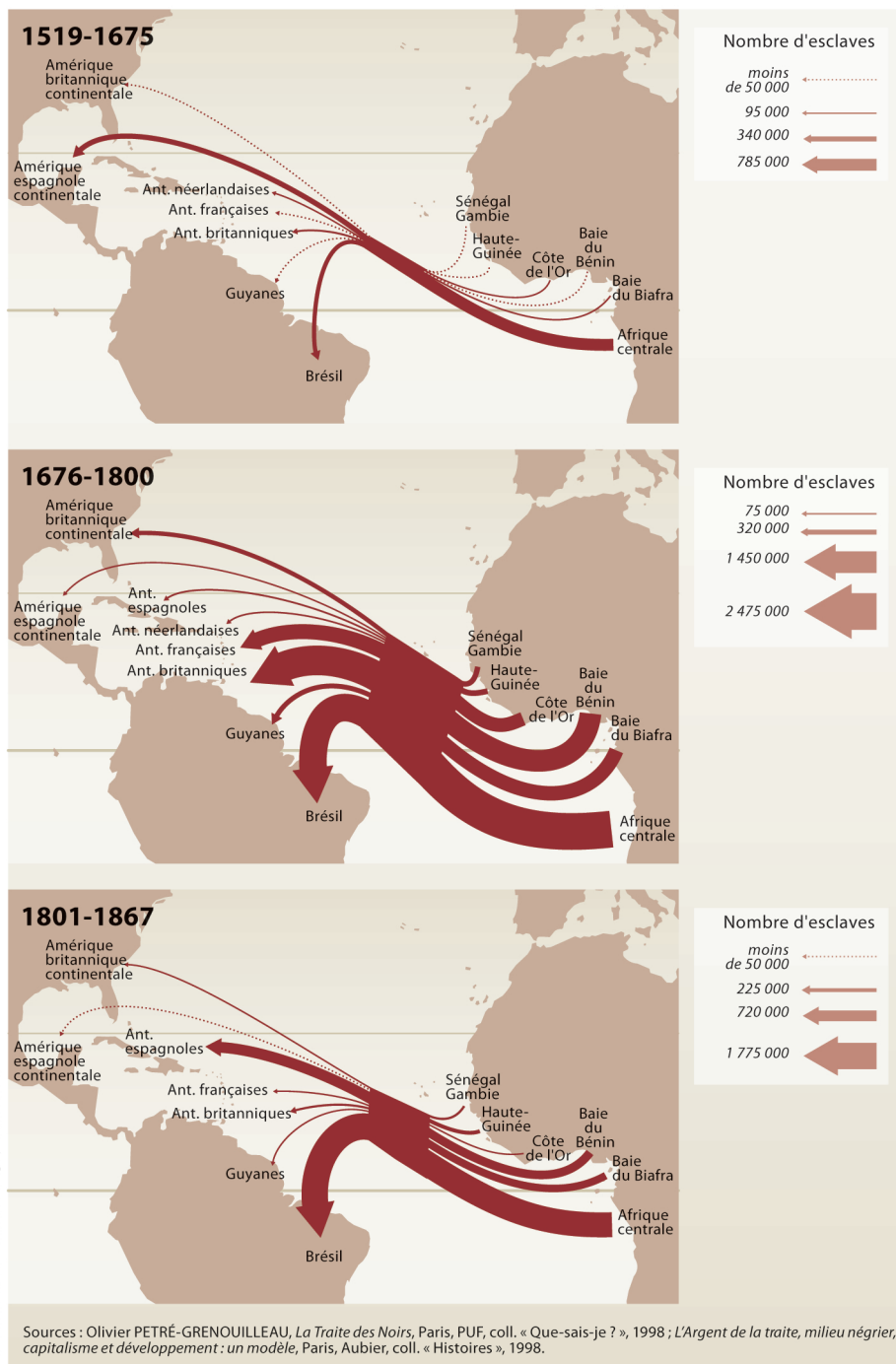
Des migrations contemporaines en mutation

Que sont au juste les migrations ? La confusion naît parfois du mélange des genres, quand certains auteurs classent dans cette rubrique les lointains pèlerinages, les voyages de commerçants au long court sur les routes de la soie ou de l'encens, les invasions des Celtes ou des Barbares, ou encore les conquêtes des musulmans ou des Mongols qui répondaient à des objectifs politiques propres aux élites dirigeantes¹.

La notion de migration se définit par la mobilité collective, volontaire ou forcée, des hommes sur de grandes distances. Ce processus est attesté depuis la fondation de cités grecques sur le pourtour méditerranéen à partir du VIII^e siècle av. J.-C. et de la formation d'une diaspora juive à compter du IV^e siècle avant notre ère. On peut

1 Cet inventaire à la Prévert n'est qu'un mince échantillon du florilège qu'offre à lire *L'Atlas des migrations* publié par *Le Monde* et *La Vie* en 2008.

figure 1 : Rythmes de la traite des Noirs par l'Atlantique



Sciences Po / CERH et Atelier de cartographie, avril 2009

citer la traite des Noirs comme le premier cas de migrations massives et l'exemple de déplacements forcés à grande échelle, avec le transfert de 11 millions de personnes de l'autre côté de l'Atlantique entre le XVI^e et le XIX^e siècles.

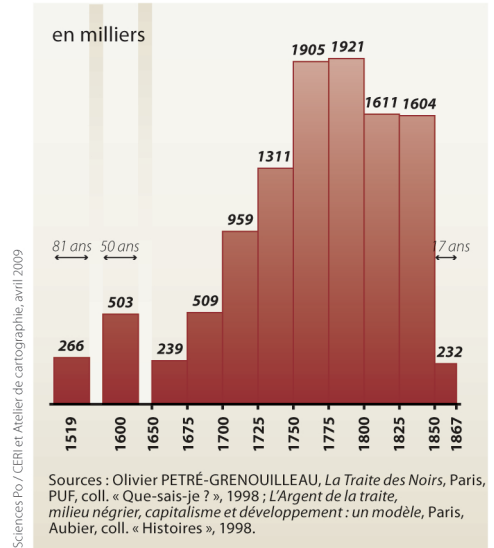
Mais c'est bien sûr à partir du XIX^e siècle que la modernisation des sociétés européennes accélère et amplifie le mouvement. La révolution industrielle précipite l'exode rural et celle des transports, véritable tournant dans la compression de l'espace-temps, permet à des dizaines de millions de personnes de traverser les continents et les mers, à commencer par l'océan Atlantique comme en témoigne le peuplement des États-Unis et de l'Amérique du Sud. Entre 1850 et 1914, un million d'Européens s'embarquent en moyenne chaque année à destination des Amériques, soit une cinquantaine de millions d'hommes et de femmes en moins d'un siècle, de 1820 à 1930.

Les migrations changent de nature au XX^e siècle : les flux atteignent de nouveaux sommets, non pas seulement en valeur absolue, mais aussi en valeurs relatives. Le nombre de migrants internationaux passe de 75 millions en 1965 à 191 millions en 2005, avec un rythme de croissance supérieur à celui de la population mondiale. Résultat, la proportion des migrants, dans leur propre pays et dans les pays d'accueil, ne va pas cesser d'augmenter. On voit ainsi se développer des diasporas dont la masse démographique représente une fraction considérable de la société d'origine (les Tamouls du Sri Lanka et les Philippins). Ces communautés sont le creuset de cultures métisses dont la créolisation est le meilleur exemple. La notion de « seuil de tolérance » fait alors son apparition, en réaction à ces flux, et en fonction des changements d'attitude des pays d'accueil au gré des fluctuations de l'économie. Certains pays du golfe Persique comptent une majorité de migrants au sein de leur population, mais il n'est pas toujours facile d'en préciser le nombre car il serait politiquement trop périlleux de mener des opérations de recensement.

Non seulement l'ampleur du phénomène change la donne, mais celui-ci acquiert une forme nouvelle à mesure que les migrations deviennent pendulaires. Si les migrations saisonnières ont toujours existé, c'est autre chose quand il ne s'agit plus d'ouvriers agricoles mais d'individus hautement qualifiés qui naviguent entre deux pays – dont ils ne savent plus forcément d'ailleurs lequel des deux est le « leur » – où ils possèdent chaque fois un logement, voire une famille.

La nature des flux migratoires change parce que les catégories de migrants évoluent : les réfugiés climatiques font ainsi partie des réalités nouvelles. Mais surtout,

figure 2 : Nombre total d'esclaves embarqués en Afrique



le sens des flux connaît une inflexion significative. Les flux Sud-Sud prennent leur essor : en Afrique comme en Asie, deux migrants sur cinq seulement se dirigent vers un pays de l'OCDE. Qui sait que près de la moitié des migrants des pays pauvres s'installent dans un autre pays pauvre ? Mais ceci ne doit pas faire oublier que les migrations Nord-Nord, historiquement premières, demeurent très importantes.

Le Nord face au Sud ?

Les pays du Nord ont été les premiers à accueillir des immigrés, soit en tant qu'anciennes puissances coloniales (France, Grande-Bretagne, Pays-Bas), soit parce que, depuis le XIX^e siècle, ils font figure de « Nouveau Monde » (États-Unis, Canada, Australie) pour des individus originaires de la planète entière.

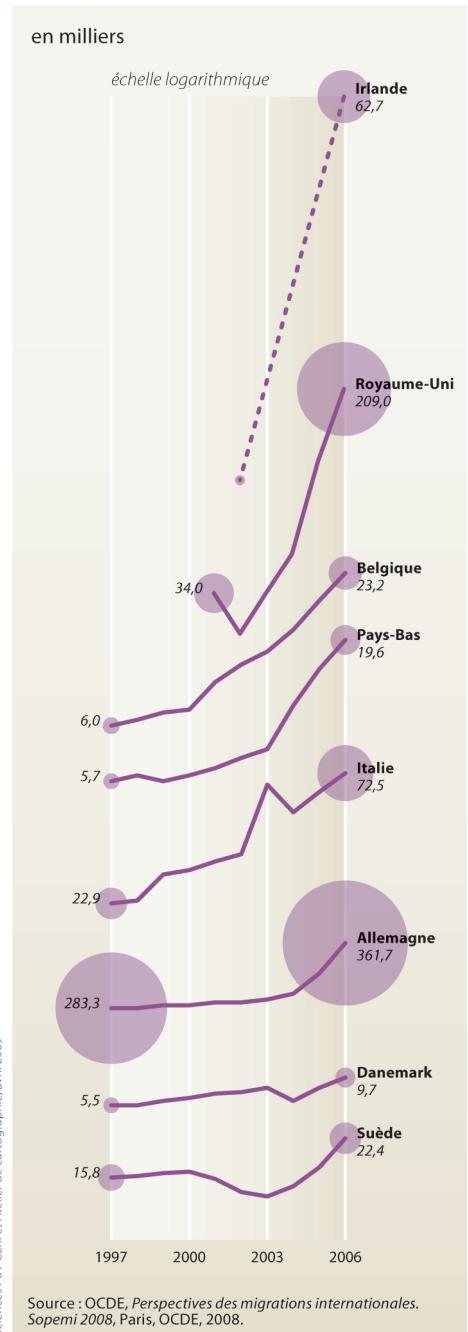
Le Nord ne constitue pas pour autant un ensemble homogène en matière de politiques migratoires. Les trajectoires sont liées à des traditions différentes d'exercice de la citoyenneté et à des pratiques variées d'intégration sociale. Les migrants tirent d'ailleurs partie de cette diversité d'une manière très pragmatique. Si le projet d'émigrer consiste à quitter définitivement son pays, mieux vaut par exemple se rendre au Canada où l'on aura plus rapidement une chance de se voir accorder la citoyenneté par naturalisation. Si le choix d'immigrer est temporaire ou pendulaire et que la question de la naturalisation ne se pose pas, le choix du pays d'accueil peut alors être différent.

Les conditions d'accueil des migrants venant du Sud ne sont précisément pas les mêmes partout, et les barrières mises aux frontières vont souvent de pair avec les politiques d'intégration sociale. L'Europe est l'exemple type d'un espace qui se protège sur un mode sécuritaire des flux en provenance du « Sud » *via* des contrôles migratoires stricts si ce n'est brutaux, mais dont les États consacrent tous des politiques publiques à l'intégration des immigrés. Comme le montrent l'exemple de l'Europe, mais aussi des États-Unis, les politiques de contrôle strict aux frontières sont toutefois impuissantes à arrêter les flux migratoires. Elles servent plus souvent à rassurer des opinions publiques inquiètes qu'à contenir les arrivées de façon fiable. Partout, l'immigration du Sud pose au Nord la question de l'exercice de la citoyenneté, en particulier de l'équilibre à trouver entre l'apprentissage des valeurs du pays d'accueil et le respect des valeurs propres aux communautés immigrées. En Europe, certains pays qui n'avaient pas l'habitude de traiter de ce genre de problèmes dans les débats publics, comme les pays du Sud (Espagne, Italie, Portugal), s'y trouvent aujourd'hui confrontés. Les controverses autour du degré d'autonomie qu'il convient d'accorder à la variable « communautaire » alimentent le débat public et nourrissent parfois l'extrémisme politique. Ces débats font oublier que de nombreux immigrés du Sud réussissent leur aventure migratoire au Nord et contribuent, par la réussite économique et les mariages mixtes, à l'histoire plurielle des peuplements de l'Europe, des États-Unis ou de l'Australie.

Il serait tout aussi erroné de considérer l'immigration au Nord uniquement à partir des flux en provenance du Sud. Une immigration Nord-Nord, voire Est-Ouest, existe bel et bien. L'Europe postcommunisme, malgré sa formidable entrée depuis vingt ans dans la modernité, n'a pas encore atteint le niveau de développement économique de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis. Ce différentiel de développement alimente une logique de flux, en particulier à partir de la Pologne, de la Lituanie, mais aussi de l'Ukraine, qui concernent tous les niveaux de qualification professionnelle. Nombreux sont ainsi les médecins polonais qui travaillent pour le National Health Service britannique, ou les médecins serbes qui exercent au Canada. On peut aujourd'hui continuer de vivre à Gdansk ou à Cracovie et passer trois jours par semaine en Allemagne ou en Irlande. Les lignes aériennes *low cost* facilitent ces vies décentrées. L'objectif d'une telle immigration n'est plus du tout la recherche de la nationalité du pays d'accueil. Quel est d'ailleurs l'intérêt de devenir allemand ou britannique lorsque l'on est polonais et que les dispositions sur la citoyenneté européenne garantissent des droits sociaux identiques aux immigrés européens et aux nationaux du pays d'accueil ? Cette immigration Nord-Nord en Europe favorise d'ailleurs une certaine homogénéisation des pratiques économiques et sociales. Un long séjour à l'étranger se traduira souvent au retour par l'importation de nouvelles normes, de nouveaux savoir-faire. Après une expérience en Allemagne ou au Royaume-Uni, un médecin ou un maçon polonais ne travailleront plus forcément de la même manière.

Le Nord offre donc un paysage contrasté : terribles images d'immigrés africains, grelottants et hagards, sur les plages de Lampedusa

figure 3 : **Évolution des migrants polonais dans quelques pays d'Europe de l'Ouest, 1997-2006**



ou du Sud de l'Andalousie, mais aussi intégration (souvent moins visible) de nombreux immigrants qui ont simplement réussi leur expérience au Nord et aspirent soit à s'y établir définitivement, soit à y partager une existence ordinaire entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil.

Vers une gouvernance mondiale du phénomène migratoire ?

Cet ouvrage s'attache à examiner la question migratoire à partir d'une riche documentation statistique et cartographique en suivant une démarche à la fois chronologique et thématique.

La première partie la resitue dans son contexte historique et dans sa dimension mondiale, tout en analysant la relation qu'elle entretient avec la donnée démographique.

La deuxième partie met l'accent sur les migrations intérieures, dont l'ampleur et la grande diversité est souvent sous-estimée, ce phénomène pouvant résulter de la liberté de circulation permise par les pouvoirs publics ou, au contraire, d'une décision autoritaire de déplacer des populations entières à des fins de colonisation intérieure.

La troisième partie est consacrée aux pays du Sud d'un point de vue interne à l'hémisphère sud d'abord – migrants économiques, personnes déplacées et environnementaux étant dans leur écrasante majorité des habitants du Sud –, mais aussi en relation avec le Nord vers lequel les passeurs gèrent un nombre croissant de filières clandestines.

La quatrième partie examine précisément les réactions du Nord aux migrants du Sud, qu'elles s'énoncent en termes de rejet croissant des nouveaux arrivants – *via* des politiques restrictives mettant en péril le respect des droits de l'homme – ou d'efforts, variables suivant les pays, d'intégration.

La cinquième partie s'intéresse aux migrants installés loin de leur mère-patrie qui forment des diasporas en réseaux de plus en plus denses grâce aux moyens de communication contemporains. Quel est en effet l'impact de ces nouveaux acteurs transnationaux à l'interface des sociétés d'origine et des sociétés d'accueil sur l'économie des premières ? Le départ des élites des pays du Sud peut s'avérer un investissement si celles-ci envoient des fonds conséquents à leur famille, voire s'y réinstallent *in fine* ; mais cette saignée peut priver les sociétés du Sud de leurs forces vives. Ce devrait être là une des raisons de l'aide au retour que certains pays du Nord mettent en œuvre pour des motifs souvent bien différents.

Le dernier temps de ce livre conclut à la nécessité d'une gouvernance internationale du phénomène migratoire, tant la régulation des flux et l'harmonisation des politiques nationales paraissent urgentes et un enjeu mondial en ce début du XXI^e siècle.

● PARTIE 1

LE PHÉNOMÈNE MIGRATOIRE

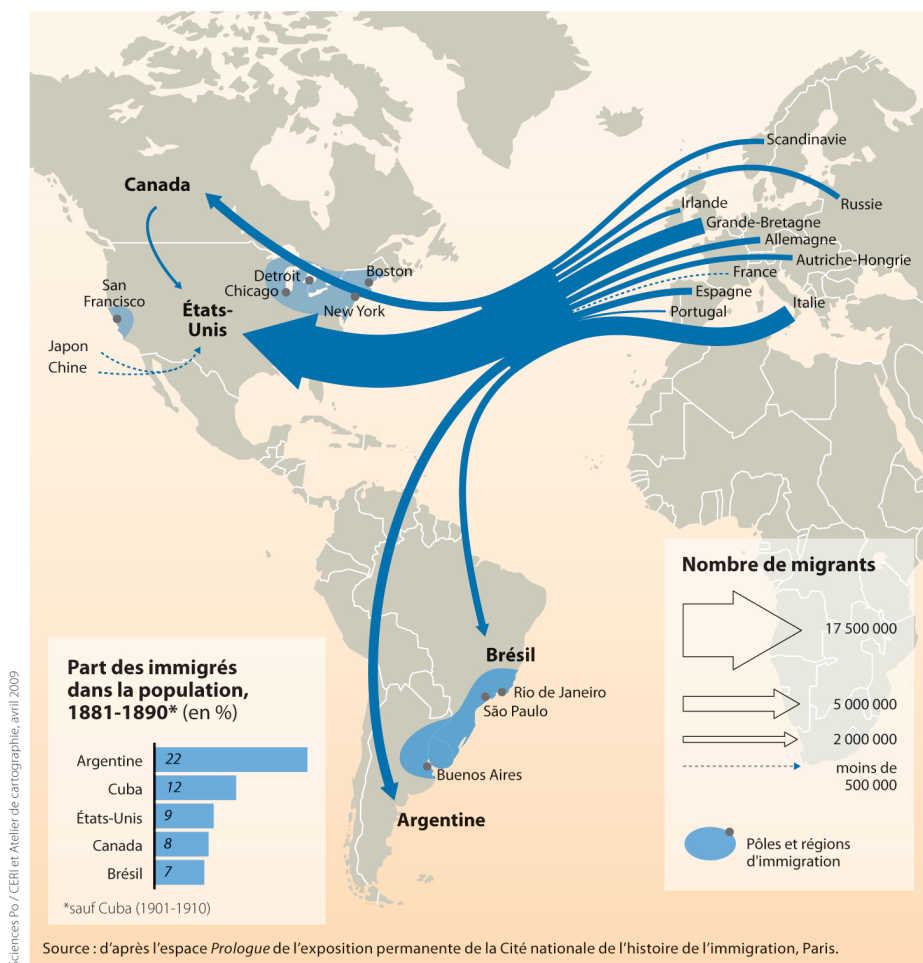
Vers un droit à la mobilité

Catherine Wihtol de Wenden

Au tournant du xx^e siècle, les migrations internationales se sont mondialisées : leur volume a triplé en trente ans, et presque toutes les régions du monde sont aujourd'hui concernées, soit par le départ, le transit ou par l'arrivée de populations devenues de plus en plus mobiles, aux profils de plus en plus diversifiés, femmes, enfants, travailleurs qualifiés, entrepreneurs ou populations peu qualifiées (ou encore qualifiées mais prêtes à une déqualification), venus offrir leurs bras et parfois leur corps. Ce phénomène est le fruit d'une combinaison de facteurs intervenue au cours des vingt dernières années. Il est en passe de devenir l'un des grands enjeux des relations internationales, appelant à une prise de conscience et à un mode de gestion à une échelle plus large que celle des seuls États d'accueil.

Une première migration de masse au xix^e siècle

Le passage d'une société agraire à une société industrielle dans l'Europe du xix^e siècle a entraîné la première grande vague migratoire de masse. La mécanisation de l'agriculture libérait de la main-d'œuvre pour l'industrie naissante, quand l'exode rural ou l'émigration offrait une opportunité d'améliorer ses conditions de vie. La révolution industrielle et le Nouveau Monde avaient besoin de bras. Plus de 50 millions d'Européens ont alors émigré outre-Atlantique au xix^e siècle, mais une partie d'entre eux ne s'y sont pas installés (les « hirondelles » comme on qualifiait les saisonniers). Cet exode de masse a été rendu possible par le développement des transports, notamment du chemin de fer (construction du Transsibérien entre 1891 et 1904), et le remplacement progressif de la marine à voile par les grands bateaux transatlantiques à vapeur, plus rapides, plus confortables et meilleur marché, mais

figure 4 : La grande migration transatlantique, fin XIX^e-début XX^e siècle

qui nécessitaient un taux de remplissage plus conséquent pour être rentabilisés. Il fallait en 1880 une semaine pour gagner New York à partir des ports européens. Ces nouveaux moyens de communication ont généralisé la présence d'agents d'émigration qui sillonnaient l'Allemagne, grand réservoir de main-d'œuvre, mais aussi la Russie, la Pologne, en proie aux pogroms, et l'Irlande frappée par la maladie de la pomme de terre et par la famine. Ces agents se sont livrés à une course aux passagers pour les compagnies de navigation allemandes et britanniques. La liste des pays demandeurs de main-d'œuvre s'est allongée à partir de 1860 : d'abord États-Unis et Australie, puis Brésil, Argentine et Mexique. Entre 1910 et 1917, le nombre de personnes migrant vers le Canada et la Nouvelle-Zélande a dépassé celui des individus choisissant les États-Unis. En Europe, l'émigration était encouragée, car elle était vue comme un moyen de diminuer les revendications sociales.

Quant aux pays d'accueil, ils appréciaient les qualités et la disponibilité de cette nouvelle main-d'œuvre souvent corvéable à merci.

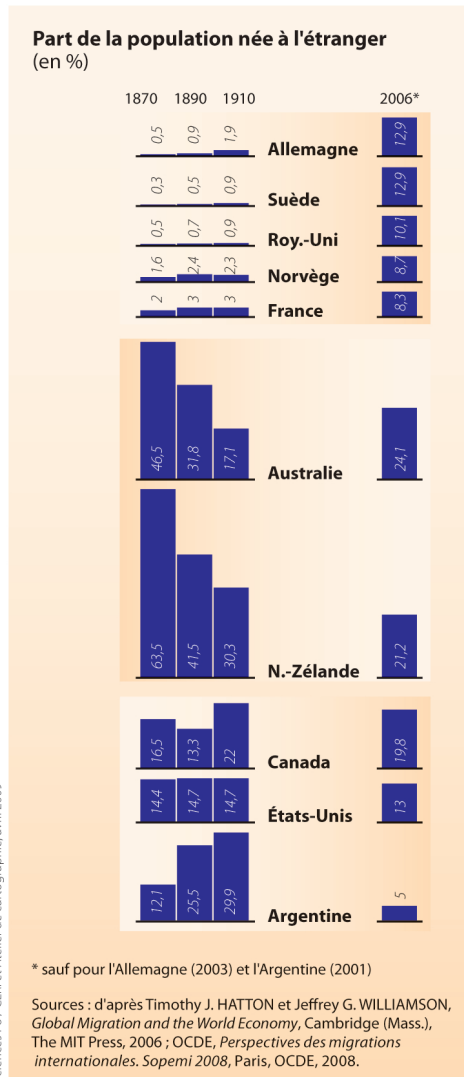
À ces migrations de travail vont s'ajouter des migrations coloniales. Entre 1815 et 1912, 21 millions de personnes ont quitté le Royaume-Uni pour les régions éloignées de l'Empire. Certains territoires (Australie, Guyane) ont accueilli des délinquants, des prostituées, des proscrits de tous ordres, d'autres, comme l'Algérie, des réfugiés et des exilés après les révolutions ou les crises politiques. Des travailleurs coloniaux ont également contribué à la reconstruction de l'Europe après chacune des deux guerres mondiales. La décolonisation de la seconde moitié du xx^e siècle a entraîné le retour vers la mère patrie : entre 1940 et 1975, 7 millions de personnes sont rentrées des anciennes colonies.

L'apparition de régimes totalitaires a donné lieu à de nouveaux déplacements de population : expulsions, déportations, exils, etc. Dans les années 1920, période où se met en place l'ancêtre du Haut Commissariat aux réfugiés et le passeport Nansen, le nombre total des réfugiés et déplacés avoisine 9,5 millions de personnes en Europe. Après la seconde guerre mondiale, 12,5 millions d'Allemands ont encore été déplacés d'Est en Ouest.

La deuxième vague migratoire

Nous connaissons aujourd'hui la deuxième grande vague migratoire. Les déplacements se font à l'échelle de la planète tout entière et concernent des pans de plus en plus larges de la population des pays d'émigration. Qu'elles soient temporaires, pendulaires ou définitives, ces mobilités affectent plus particulièrement les grandes lignes de partage du monde, là où les écarts de richesses, de niveaux de vie, de profils démographiques sont les plus criants : la Méditerranée, la frontière entre le Mexique et les États-Unis, celle séparant le Japon de ses voisins ou encore la Russie de la Chine. Certaines régions du monde ont connu récemment de grandes mutations migratoires, passant du statut de terre d'émigration à celui de terre

figure 5 : **Étrangers, fin xix^e-début xx^e siècle et 2006**



d'accueil. C'est le cas de l'Europe du Sud, mais aussi de l'Europe de l'Est : tandis que les Polonais vont travailler en Allemagne, au Royaume-Uni ou en Irlande, les Ukrainiens et les Biélorusses viennent s'établir en Pologne. La Roumanie voit ses médecins et ses infirmières partir vers l'Ouest de l'Europe et les Moldaves frapper à sa porte. L'évolution est tout aussi brutale au Maroc, au Mexique et en Turquie, devenus pays d'accueil et de transit pour des migrations venant d'Afrique subsaharienne, du Proche et du Moyen-Orient, d'Amérique latine et centrale. L'Inde et la Chine exportent plusieurs dizaines de millions de migrants, entrepreneurs et manutentionnaires, vers les pays riches comme vers les pays pauvres.

On observe aussi des migrations de retour comme celles des *Aussiedler*, ces Allemands installés parfois depuis plus de trois cents ans en Russie, dans les pays baltes et en Europe orientale : 2 millions sont rentrés en Allemagne depuis la chute du mur de Berlin à la faveur du droit de la nationalité. Une partie des *Nikkeijin* du Brésil et du Pérou sont retournés au Japon ces dernières années. Les Brésiliens partent mettre en valeur les terres du Paraguay, pays dont les paysans vont travailler au Brésil : c'est le *Brasiguay*.

De nouveaux pôles d'attraction sont apparus ces trente dernières années : les pays du Golfe pour le Maghreb, l'Égypte, l'Inde, le Pakistan, l'Indonésie et la Corne de l'Afrique ; l'Afrique du Sud, pour ses voisins d'Afrique australe ; le Japon pour la Corée du Sud et la Chine ; l'Australie pour l'Asie du Sud-Est ; la Russie pour l'ancien monde soviétique constitué par les nouveaux États indépendants ; la Turquie pour le Moyen-Orient. Enfin, certains pays ont un statut qui varie selon la conjoncture : la Thaïlande et la Malaisie ont été respectivement des terres de départ et des terres d'accueil. L'Iran et le Pakistan sont les pays qui ont accueilli le plus grand nombre de réfugiés ces dix dernières années, tandis qu'en Afghanistan, plus de 6 millions de personnes ont quitté le pays depuis les années 1980. Les questions environnementales (désertification, réchauffement climatique, catastrophes naturelles, appauvrissement des sols) ainsi que la faim et l'urbanisation galopante pourraient également entraîner de nombreuses migrations dans un avenir proche.

La multiplication des profils de migrants

Quelques chiffres permettent de mesurer l'importance de ce grand bouleversement. Sont qualifiées de migrants les personnes nées à l'étranger, ayant dû se déplacer au moins une fois de leur pays de naissance vers celui où elles vivent aujourd'hui. On compte aujourd'hui près de 200 millions de migrants dans le monde, soit près de 3 % de la population mondiale. Selon les Nations unies, on dénombrait, en 2005, 190 millions de migrants, 115 millions dans les pays développés et 75 millions dans les pays en développement. Le rythme de cette progression s'est accéléré récemment. Ils étaient 75 millions en 1965, 155 millions en 1990. Entre 1990 et 2005, leur nombre dans le monde augmente de 36 millions (3 millions seulement

dans les pays en développement). En 2005, 61 % des migrants vivaient dans les pays développés, dont 34 % en Europe, 23 % en Amérique du Nord, 28 % en Asie, 9 % en Afrique et 4 % en Amérique latine et dans les Caraïbes. Vingt-huit pays accueillent aujourd'hui 75 % des migrants. Les États-Unis en comptent 20 % (+ 15 millions entre 1990 et 2005). En Europe, l'Allemagne est le pays qui recense le plus grand nombre d'immigrés. Leur nombre a presque doublé depuis la chute du mur de Berlin, si l'on y ajoute les *Aussiedler*.

Concentrés dans un petit nombre de pays, les migrants représentent au moins 20 % de la population dans quarante et un États : pays du Golfe, Hong Kong, Israël, Jordanie, Singapour, Luxembourg et Suisse. En Australie et en Arabie Saoudite, ils constituent plus d'un cinquième de la population. 80 % des migrants vivant dans les pays en développement sont originaires d'autres pays en développement, alors que 54 % de ceux vivant dans les pays développés sont originaires de pays en développement.

Le migrant « moyen » est asiatique (l'Asie est le plus grand réservoir mondial de population), vit et circule en Asie, dans des pays en développement. Mais ce portrait-robot ne rend pas compte de l'ensemble des migrations :

- les migrations d'établissement concernent principalement l'Australie, le Canada, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande, pays qui octroient aux migrants un titre de résident permanent au regard du regroupement familial, de la qualification professionnelle ou de l'asile ;
- les migrations de travail (contractuels, stagiaires, saisonniers, personnel d'entreprises multinationales) ont vu leur nombre passer en Europe de 6,4 millions à 9,6 millions entre 1990 et 2005 pour une population totale d'étrangers de plus de 25 millions ;
- les migrations familiales ont représenté plus de la moitié des migrations vers les pays européens ces dix dernières années ;
- les migrations étudiantes, avec 2 millions d'étrangers inscrits en 2000 dans les universités des pays développés ;
- les réfugiés et les demandeurs d'asile : leur nombre est tombé de 18,5 millions à 13,5 millions entre 1990 et 2005 ; les pays en développement en abritent 10,8 millions ;
- les migrants illégaux, occasionnellement régularisés, estimés à environ 12 millions aujourd'hui aux États-Unis et à 5 millions en Europe ;
- les réfugiés environnementaux constituent une tendance nouvelle mais croissante, notamment du fait du réchauffement climatique.

Les nombreux facteurs de la mobilité

Plusieurs facteurs expliquent la forte hausse récente des migrations. La plupart sont le fruit des évolutions politiques, économiques et sociales de ces vingt dernières